



Contribution /Amendements Commission 1 Congrès de Biarritz 2020

I. Amendements de forme :

I.129 Nous proposons **d'alléger la phrase comme suit « Les règles exorbitantes du droit commun qui régissent le service public sont irréductibles aux lois du marché »**, ainsi enlever le tel que etc jusqu'à usager.es.

Explication : il s'agit d'alléger l'introduction (qui est déjà longue) d'un exemple qui est par ailleurs repris ligne 230 et dans la résolution de la commission 3. Pas de désaccord de fond sinon bien évidemment.

I.125 supprimer le « D'abord parce que » et remplacer par « En effet, »

I.134 supprimer le « Ensuite parce que » et remplacer par « Par ailleurs, » puis modifier la phrase comme suit : « les gouvernements successifs ont renoncé à des ressources fiscales, sociales ou résultant de participations de l'État au capital d'entreprises. Ainsi, »

I.137 « Le déficit de la sécurité sociale en 2019 a » **donc (au lieu de ainsi)**

I.139 enlever « qu'il a annoncées par ailleurs » remplacer par « qu'il a imposées. » Remplacer phrase suivante le « Alors que » par « Là où, la sécurité sociale aurait (enlever le ainsi) dû dégager un excédent, le déficit (enlever le ainsi) créé»

Explication : question de rédaction qui paraît plus légère ainsi.

I.178 modifier Services **des** impôts des particuliers **et non aux** Impôts des Particuliers, de même Services **des** Impôts des Entreprises **et non aux** impôts des Entreprises.

Explication : Cela ne fait quand même pas très sérieux de ne pas connaître la dénomination exacte des services pour un syndicat qui se dit technicien et proche du terrain.

I.222 à 226 après « jugées essentielles » **modifier comme suit « , que l'État ne peut ou ne doit pas déléguer, de service public régalién. » Supprimer à partir de « Or, jusqu'à ...D'autre part, » inclus. À la place, « Or, cette notion est sujette à interprétation en fonction des idées politiques, le périmètre ... »**

Ajouter ensuite « Solidaires Finances Publiques a une conception large du régalién, pour nous, il existe... » suite I.227

Explication : il nous a semblé peu opportun encore une fois de parler de l'opposition entre les services publics et ainsi relater ce que fait le gouvernement et qui du reste est néfaste. Pas de désaccord de fond.

l.233 ajouter à la fin de phrase « dont les principes sont : »

Explication : dans la suite du texte les principes du service public sont développés et pour nous il manquait un lien.

l.304 ajouter un « et » entre données et la question début l.305

l.305 fin de phrase mettre au pluriel « sont des enjeux politiques majeurs ».

II. Amendements de fond :

l.3 supprimer le sous-titre et le remplacer par une phrase au début de l'introduction. Nous proposons la phrase suivante : « **Le service public de la DGFIP est un enjeu politique majeur au regard de son rôle primordial dans la mise en œuvre de l'ensemble des missions de service public** ».

Explication : pour nous l'introduction introduit le thème général de la résolution et par conséquent si elle porte un autre titre c'est qu'il y a un souci. C'est pourquoi nous proposons d'ajouter une phrase pour le remplacer. Cette phrase n'a pas tout à fait le même sens mais c'est celui-là que nous souhaitons accentuer et qui nous semble d'ailleurs tout à fait compatible avec ce qui est écrit dans la résolution.

l.31 ajouter après citoyen·es, « d'assurer et » de défendre

Explication : l'ajout nous a paru nécessaire. Par contre sur la forme il nous semble qu'il y a un problème avec l'écriture du mot citoyen·es car il y a normalement 2 « n » donc soit on ne met que le masculin, ou on écrit citoyen·nes ou on écrit les 2 mots.

l.50 à 53 supprimer et remplacer par « Les missions de la DGFIP sont moins visibles que d'autres services publics, il est par conséquent plus facile de faire accepter la fermeture d'un Centre des Finances Publiques. »

Explication : nous n'avons pas compris ce qui est entendu par usager captif et cela ne nous a pas semblé essentiel. Il est plus facile de fermer un CFP mais pas que du point de vue politique c'est pourquoi nous avons enlevé le politiquement. Il nous a semblé mieux d'éviter les comparaisons franches avec les autres services publics.

l.80 enlever « numéraire » pour le recouvrement chez les buralistes

Explication : il s'agit aussi d'encaisser des CB, il n'y a pas que le numéraire.

l.116 Citer également les MSAP et EFS en plus des MFS

Explication : les 3 types d'accueils multi services vont certainement coexister un certain temps c'est pourquoi nous proposons de citer les 3.

l.141 Inverser la fin de la phrase qui commence par « Les privatisations... la volonté » **d'augmenter les profits des groupes privés et corrélativement de réduire les ressources publiques.**

Explication: il nous a semblé que la volonté première est d'augmenter les profits privés et que le corollaire et la baisse des ressources publiques et non l'inverse.

l.161/162 modifier la phrase comme suit « La DGFIP poursuit le démantèlement de ses services par la fermeture programmée des trésoreries. »

Explication : si 1100 fermetures sont annoncées nous savons bien qu'à termes c'est l'ensemble des trésoreries qui seront fermées c'est pourquoi nous pensons que ce n'est pas utile de donner ce détail.

l.171 à replacer l.181 après les développements que nous demandons sur l'industrialisation des tâches dans les autres services que la GP.

l.178 à 181 à développer . Pour les SIP la déclé automatique, le pas, la suppression de la TH etc, pour les SIE traitement par liste etc pour les SPF téléactes, le contrôle allégé en partenariat , ouverture du fichier aux notaires, concentration des missions foncières etc

Explication : c'est une question d'équilibre avec les développements qui sont faits sur les métiers de la GP.

l.204 modifier la phrase comme suit : « Pour afficher (à la place de garantir) des résultats ... , les indicateurs **sont habilement choisis par l'administration.** »(à la place de doivent bien évidemment ...)

Explication : pour nous ce n'est pas pour garantir des résultats mais bien pour afficher des résultats car la réalité des résultats est tout autre et enfin nous proposons d'enlever la notion de manipulation des indicateurs qui peut faire « théorie du complot » et nuire à notre crédibilité dans la mesure où nombre d'agent·es diront que ce n'est pas le cas.

l.264 modifier la phrase comme suit « A ce titre, la DGFIP joue...publics en tant que collectrice de l'impôt mais elle est aussi un service public à part entière. C'est pourquoi, la DGFIP doit retrouver... »(enlever l'ensemble ... public,)

Explication : il nous a semblé important de préciser pourquoi la DGFIP joue un rôle primordial dans la préservation des services publics. La formulation n'est peut-être pas la bonne mais nous souhaitons cette précision.

l.275 à 278 à supprimer et remplacer après « de l'État. » : **En aucun cas , elles ne doivent se substituer aux structures existantes et aux services de la DGFIP existants. Cependant, afin d'éviter une mobilité subie à certains personnels, elles peuvent constituer des structures d'appui de nouveaux emplois DGFIP. Dans le contexte des restructurations, cela permettrait d'offrir de nouvelles perspectives aux agent·es dont le service est déplacé loin de leur domicile. Ces emplois devront permettre aux agent·es d'assurer au sein des EFS des missions exclusivement DGFIP en passant par l'accueil fiscal qui ne doit pas être externalisé, jusqu'au travail à distance pour leur service de rattachement quand il n'y a pas de réception du public ni d'usager ou usagère au guichet sur les questions fiscales.**

Explication : la formulation initiale laisse entendre que les agents de la DGFIP doivent être présents dans les EFS sans limite. Nous pensons que les emplois en leur sein peuvent être une solution pour certain·es agent·es mais il ne faut pas que nous devenions des « agent·es permanent·es » des EFS car dans ce cas nos missions seront bien différentes et nul doute que nous finirions par être détaché·es à la territoriale.

Nous pensons que notre proposition peut être un bon compromis, l'idée étant les EFS se mettent en place mais on rappelle qu'on ne veut pas qu'ils servent à supprimer nos structures quand à y être oui pourquoi pas mais pas à n'importe quel prix.

l.299 ajouter au début Pour Solidaires Finances Publiques, « la DGFIP » doit retrouver (à la place de conserver) ...

Explication : malheureusement nous avons déjà perdu une partie de la maîtrise de l'informatique c'est pourquoi nous proposons ce changement de terme.

l.307 remplacer la phrase par « Solidaires Finances Publiques réaffirme le rôle central de la DGFIP dans la mise en œuvre des politiques publiques dont les services publics constituent des éléments essentiels. En ce sens, Solidaires Finances publiques revendique de déterminer les moyens alloués à ces services en fonction des besoins exprimés par les usagers.

Explication : pour faire la transition entre les 2 parties il nous semble bien de réaffirmer le rôle de la DGFIP dont on vient de parler et ainsi faire le lien avec l'autre revendication sur les moyens du service public dans la partie suivante.

l.330 remplacer opportun par nécessaire

Explication : il ne s'agit pas pour nous d'une opportunité mais d'une nécessité dans la mesure où nous ne pouvons pas faire ce travail seuls.

l.325 à 329 nous ne connaissons pas le sujet de ce paragraphe « Si un certain nombre » **de quoi ?** (processus démocratiques ? Si oui il faut l'ajouter)

Explication : problème de rédaction.

l.335 manque une phrase de transition entre les paragraphes où l'on parle des processus démocratiques et ceux ensuite dans lesquels nous abordons les valeurs du service public.

l.335 à 338 supprimer ce paragraphe et replacer l'idée l.345. Nous proposons la phrase suivante « En ce sens, Solidaires Finances Publiques revendique la constitutionnalisation des services publics et du service public. Une telle reconnaissance serait de nature à les garantir. »

Explication : Notre proposition de phrase nous semble plus revendicative. Nous faisons disparaître les droits fondamentaux car ils sont déjà dans la constitution , par contre si on souhaite en voir de nouveaux ajoutés à la constitution, dans ce cas il faut préciser lesquels. **Ensuite nous enlevons le bémol** « Cependant, il n'est pas acquis...néolibérales ». **Il nous semble que si nous le revendiquons c'est pour que cela soit acquis et si nous n'y croyons pas alors ne le revendiquons pas ...**

l.350 à 354 à supprimer voir dès la l.346

Explication : on ne voit pas ce que ça vient faire là pas de cohérence plutôt commission 2

l.363 enlever le à minima et au moins à remplacer par « garantir, un niveau de service public supérieur ou équivalent à l'existant. »

Explication : minimiser ou utiliser le lexique du moins est négatif et nous préférons demander du plus.

l.368 Solidaires Finances Publiques prône (à la place de privilégie)

Explication : Il nous semble qu'on ne fait pas que préférer ou privilégier un financement par l'impôt parmi d'autres mais que c'est LE financement que nous voulons et donc nous prônons.

l.377 enlever la dernière phrase

Explication : cette phrase est une illustration qui ne nous semble pas absolument nécessaire et termine la résolution par un aspect négatif et une référence à Darmanin qu'il ne mérite pas.

Avis de l'Assemblée Générale :

Vote à la majorité :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
27	0	0

Avis Favorable	X	Avis défavorable	
----------------	---	------------------	--